

Le fonctionnement du Comité d'Entreprise

1 jour – 7 heures

Objectifs :

Cette formation vise à :

- Sensibiliser des nouveaux élus titulaires ou suppléants « du Comité d'Entreprise » au fonctionnement de l'Institution de Représentation du Personnel « CE délégation unique »
- Informer sur les moyens, les droits et les devoirs, les missions et les latitudes des élus
- Rappeler les modalités de fonctionnement s'il s'agit d'un renouvellement d'instance.

Public visé – Prérequis : Pas de prérequis.

Type d'action : Acquisition et perfectionnement des compétences

+ Pédagogie : La vérification de l'appropriation des connaissances s'appuie sur un dispositif interactif et sur mesure : questionnaire d'auto-évaluation / définition d'objectifs individualisés / exercices pratiques / préparations intersession tirées des situations concrètes rencontrées par les stagiaires

En option (modules complémentaires) :

- Stratégie de négociation
- Conduite du changement
- Election des Institutions représentatives du personnel
- Le droit de grève
- Présider le CHSCT
- Le fonctionnement du CHSCT

● Introduction

CE/DP/DS/CHSCT/RSS, répartition des missions entre instances de représentation du personnel, et effet d'une carence d'une des instances
 Importance de la mesure de représentativité électorale au 1^{er} tour

● Le ROLE DU COMITE D'ENTREPRISE

- ✓ Rôles utiles ; Rôles formels
- ✓ Réforme 2015 des IRP

● ORGANISATION

- ✓ Personnalité civile et responsabilité
- ✓ Bureau (président, secrétaire, trésorier)
- ✓ Commissions obligatoires, facultatives
- ✓ Le règlement intérieur
- ✓ Composition

● Les MOYENS DU CE

- ✓ Réunion:
 - . convocation, cadence
 - . ordre du jour, délai, contenu
 - . assistance, rémunération
- ✓ Moyens matériels et Local aménagé
- ✓ Panneau
- ✓ Budget de fonctionnement
- ✓ Subvention pour les activités sociales et culturelles
- ✓ Droit à l'information
- ✓ Obligations de Consultation (champ, procédure, conséquences)
- ✓ Procédure d'alerte
- ✓ Recours aux experts
- ✓ Le principe du délit d'entrave

● Le STATUT ET MOYENS DES MEMBRES

- ✓ Accès, déplacement circulation (Moment, lieu, contact, invitation)
- ✓ Formations éco. sociales et syndicales
- ✓ Heures de délégation (crédit mensuel, volume, utilisation...)
- ✓ Protection (objet, procédure, durée)

Bulletin d'inscription : à retourner à ora@ora.fr

Mme/M Société

Adresse

Téléphone Email

Une convention de formation est adressée à réception du bulletin d'inscription